

Conseiller en Création d'Entreprise (H/F)

Villeurbanne - CDI à temps plein

Vous souhaitez donner un nouveau sens à votre travail en faveur des créateurs d'entreprise ? Vous êtes à la recherche d'un nouveau challenge ou d'une nouvelle source de motivation ? Alors venez rejoindre l'équipe du pôle "Création d'entreprise" dans le cadre d'une création de poste et contribuez activement au développement de l'activité d'intérêt général d'ADL.

De fait, ADL est depuis plus de 35 ans un acteur clé de l'animation et du maillage de l'écosystème lyonnais de l'entrepreneuriat. Son expérience, son engagement militant et sa capacité d'innovation font d'ADL un partenaire privilégié pour la conduite des politiques publiques en faveur de la création d'entreprise, de l'emploi et de l'insertion sociale.

Fortement implantée à Villeurbanne où ADL gère notamment un CitésLab et, au-delà, sur le territoire de la Métropole de Lyon ou ADL assure le déploiement d'un Bus EPT de Bpifrance, nous intervenons en faveur des entrepreneurs en devenir et en activité ainsi que des publics éloignés de l'emploi et des personnes en grande précarité selon quatre axes d'intervention : l'appui des créateurs d'entreprise ; l'accompagnement des demandeurs d'emploi ; la lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique ; la lutte contre toutes formes de discriminations.

DESCRIPTIF DE LA FONCTION :

Rattaché au pôle "Création d'entreprise" et sous l'autorité du directeur, vous aurez pour principales missions d'assurer l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement d'un public de créateurs d'entreprise en difficulté (bénéficiaires du RSA et publics hors RSA) ainsi que leur orientation vers les partenaires et experts de notre réseau, en fonction notamment d'un diagnostic des freins périphériques et des besoins non-satisfaits.

D'autre part, selon votre profil et en lien avec les autres salariés du pôle "Création d'entreprise", des tâches d'animation, de coordination, de gestion et/ou de pilotage plus complexes pourraient également vous être confiées.

DESCRIPTIF DU POSTE :

Suite à une création de poste, la mission de conseiller/ère en création d'entreprise s'articule autour de quatre missions et domaines d'intervention qui forment ensemble le socle de son métier :

1) PRISE EN CHARGE DES CREATEURS D'ENTREPRISE ET ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC :

- ⇒ Assurer l'accueil et la prise en charge des publics en fonction des dispositifs d'accompagnement (RSA, FSE...).
- ⇒ Définir le cadre opérationnel des suivis et informer les publics concernant leurs droits et leurs devoirs.
- ⇒ Etablir un diagnostic approfondi de la situation des publics pour identifier les freins et les besoins non-satisfaits.
- ⇒ Orienter les créateurs, selon la nature des besoins (conseil, financements, etc.) vers les experts du réseau d'ADL.

2) APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET EN MODE ANTE ET POST-CREATION :

- ⇒ Aider les intentionnistes et porteurs de projets de passer du stade de l'idée à l'amorçage d'un projet de création.
- ⇒ Appuyer l'entrepreneur en devenir ou en activité dans la formalisation d'un projet viable et réalisable.
- ⇒ Assurer, en tant que référent de parcours, la signature et le suivi des contrats d'engagement et l'accompagnement individuel des créateurs lors du montage de leur projet (étude de marché ; adéquation homme/projet ; business plan ; plan de financement ; reprise, développement, pérennisation ou clôture de l'entreprise), etc.
- ⇒ Soutenir, si nécessaire, les publics dans le désamorçage de leur projet et la relance de leurs démarches d'insertion.
- ⇒ Faire régulièrement le point avec les publics et les partenaires et adapter, si nécessaire, l'accompagnement.

3) DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE TEMPS COLLECTIFS ET TRAVAIL EN RESEAU :

- ⇒ Contribuer à l'élaboration d'un ensemble de temps collectifs en interne et en lien avec les partenaires d'ADL.
- ⇒ Organiser, en interne et en externe, des réunions d'accueil et d'information collectives des publics cibles.
- ⇒ Animer, ensemble avec les salariés du pôle Créa, des actions et ateliers collectifs (remobilisation et savoir-être ; cafés rencontre, ateliers d'écriture, visites de terrain, etc.) pour soutenir la dynamique de création d'entreprise.
- ⇒ Contribuer, en lien avec la direction et le pôle Créa, au développement des activités et la gestion du réseau.

4) GESTION ADMINISTRATIVE DES DOSSIERS ET PILOTAGE DES DISPOSITIFS :

- ⇒ Assurer la signature des contrats d'engagement ainsi que la gestion administrative des accompagnements.
- ⇒ Saisir les éléments statistiques sur INSERTIS ; Favoriser le pilotage du projet et l'évaluation des activités.
- ⇒ Contribuer au reporting interne et garantir la réalisation des objectifs et engagements conventionnels.
- ⇒ Représenter ADL dans les instances de coordination et de pilotage des dispositifs (RSA, FSE, Pôle Emploi...).

PROFIL REQUIS :

- ✓ Formation de niveau bac +3, +4 ou +5 en gestion de l'entreprise ou en lien avec le profil de poste exigée.
- ✓ Expérience de 3 ans dans l'appui des créateurs d'entreprise en mode ante et post-crédation demandée.
- ✓ Capacité à établir un diagnostic individuel et à identifier des besoins ; Maîtrise des techniques d'entretien.
- ✓ Expériences dans l'organisation et l'animation d'ateliers et de temps collectifs demandées.
- ✓ Connaissances de l'écosystème de l'entrepreneuriat et du dispositif du RSA souhaitées.
- ✓ Goût du contact humain ; Capacité d'écoute et d'empathie ; Diplomatie, discrétion et confidentialité.
- ✓ Esprit d'équipe et de partenariat ; Rigueur et autonomie ; Bonne capacité de rédaction et de prise de parole en public.
- ✓ Maîtrise du Pack Office et des outils de communication ; La connaissance d'INSERTIS serait appréciée.
- ✓ Une première expérience dans l'accompagnement de bénéficiaires du RSA, créateurs d'entreprise, sera un plus.

CONDITIONS DU RECRUTEMENT ET AVANTAGES SOCIALES:

- ✓ CDI à temps plein - Semaine de 4,5 jours (lundi à vendredi matin) avec possibilité de télétravail.
- ✓ Salaire brut de 26 500 à 27 500 € par an selon expérience - 6 semaines de congés payés.
- ✓ Tickets Restaurant - Mutuelle - Remboursement à 50 % des titres de transport en commun.
- ✓ Création de poste ; Recrutement prévu dès le 15 avril 2024.
- ✓ LM et CV à adresser à : ADLrecrutement@asso-adl.fr